

## LES DOUZE TRAVAUX DE L'ARCHITECTE

« *Il va falloir s'y mettre.* » Montée en puissance du BIM, augmentation de la part de projets privés dans le chiffre d'affaires, redéploiement vers des activités de design ou de recherche, consolidation des équipes avec des profils inédits - juristes, chargés de développement, directeurs R & D -, intégration de bureaux d'études, regroupement en collectifs, développement de démarches participatives... Partout, les architectes ne cessent de faire évoluer les contours de leur métier au gré des changements conjoncturels, structurels, législatifs ; culturels et sociaux aussi. Le désengagement progressif de la commande publique du champ de la construction est vécu comme une épée de Damoclès menaçant l'existence même d'une profession, mais les architectes ne s'avouent pas vaincus. Dans le public ou le privé, ils cherchent - et trouvent - des voies de transformation.

Dans ce numéro de rentrée, *L'Architecture d'Aujourd'hui* a choisi de se pencher sur ces pistes de diversification qui forment autant d'études de cas à même de nourrir une réflexion sur le redéploiement d'activités destinées à muer. Mais sûrement pas à disparaître. Bâisseur de l'habitat le plus modeste, l'architecte est aussi un fin analyste des évolutions urbaines les plus prégantes. D'où l'importance d'assurer son intervention dans le champ privé, et le plus tôt possible dans le champ public. Il n'y a pas de petites victoires : en France, quand la loi entérine l'abaissement ou la présence de seuils à partir desquels il faut recourir à un architecte, dans le logement comme dans l'aménagement de lotissements\*, il y a de quoi se réjouir. Pour la profession, et avant tout pour l'avenir des villes.

Ce numéro dédié à la profession présente quelques-unes des nombreuses pistes explorées par les maîtres d'œuvre pour s'adapter aux mutations de la commande, qui cristallisent de nombreuses inquiétudes. Parmi les modèles du genre, il faut citer le travail de l'atelier d'architecture Construire. Quand, à Boulogne-sur-Mer, Patrick Bouchain et Loïc Julienne mandatent une jeune architecte, Sophie Ricard, pour rénover un quartier laissé pour compte, avec ses habitants et en vivant sur place le temps de l'opération, ils montrent qu'il est possible, et nécessaire, d'améliorer le cadre de vie des principaux intéressés en comptant sur leur implication. Et ouvrent ainsi la voie à d'autres manières de faire de l'architecture. Les pistes à explorer demandent un effort certain ? La volonté de l'architecte est musclée.

\* Loi CAP relative à la liberté de création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016.